

Apportech veut ancrer ses pontons flottants à l'international

Par Amandine Dubiez, le 30 septembre 2019

De nouveaux actionnaires ont repris le gouvernail d'Apportech, la PME de Chateaubriant qui fabrique des plateformes flottantes dans les ports et les cours d'eau. Leur nouveau cap : réaliser des bars, chambres d'hôtels ou structures événementielles à l'international.



- ▲ Ce bar saisonnier flottant, installé sur le site de Choisel, près de Châteaubriant, est la première réalisation d'Apportech. Il a accueilli 20 000 visiteurs — Photo : Apportech

Des bars, des structures événementielles, un yacht club et même des chambres d'hôtels : Apportech s'imagine bien implanter ses structures flottantes un peu partout dans le monde, de Los Angeles à Mayotte. « Nous avons identifié le potentiel, il est immense », assure Sylvain Faure, l'un des nouveaux actionnaires d'Apportech. Avec ses deux autres associés, Céline Meslif (qui est par ailleurs la seule salariée de l'entreprise) et Nicolas Libeaut (le fondateur), il projette de faire passer le chiffre d'affaires annuel de 1 M€ à 7 M€ d'ici trois ans.

Une association de PME de Châteaubriant

Sylvain Faure est le dernier à avoir rejoint l'aventure Apportech, une structure née il y a 13 ans à Châteaubriant qui réalise des structures flottantes comme le bar saisonnier du site de Choisel, près de Châteaubriant, la terrasse flottante du bar le Petit Baigneur près de la gare de Nantes ou encore une capitainerie à Sète. Créée en 2006, Apportech était à l'origine une association de PME rassemblées pour fabriquer un ponton flottant triangulaire imaginé par le designer Nicolas Libeaut. À l'origine, l'association réunit Glémaud (Saint-Vincent-des-Landes), Team Plastique (Châteaubriant), Méca-Atlantique (Noyal-sur-Brutz) et Idra Novacco (Soudan). Si la crise de 2008 la met en temps en veille, Apportech se transforme en SARL en 2015. En janvier 2019, les quatre entreprises cèdent leurs parts aux nouveaux associés bien décidés à donner un nouvel élan à la TPE.

Optimiser la production

Pour cela, Apportech veut commencer par optimiser le plus possible la fabrication des plateformes flottantes. Sylvain Faure compte faire profiter Apportech des compétences de Hutisa, la société de conseil en achat industriel qu'il a fondée. Il va ainsi travailler sur des matériaux et des process moins coûteux, autrement appelé le « design to cost ». C'est le métier original

d'Hutisa, une PME nantaise de 25 salariés créée en 2012 qui travaille déjà pour Cetih ou Renoval Veranda. « Aujourd'hui, le coût d'une plateforme monte à six chiffres, le but est de passer à cinq chiffres », indique Sylvain Faure.

Le prix, c'est ce qui a pu freiner jusqu'ici l'envie des clients, majoritairement des collectivités. Une clientèle dont le temps de décision peut s'avérer long. Il faut en effet compter le temps des décisions politiques mais aussi tout le temps d'obtenir les autorisations administratives dans un cadre juridique encore flou. « Ce n'est ni un bateau, ni une maison, dans certains cas il faut demander un permis de construire. Dans d'autres se tourner vers les voies navigables de France », constate Nicolas Libeaut. En attendant ces indispensables autorisations, les réalisations peuvent être décalées de plusieurs mois.

C'est pour pallier ces délais et étaler la production qu'Apportech souhaite commencer à vendre à l'étranger. « D'ici trois ans, il faudrait que l'on réalise la moitié de notre activité à l'international », explique l'associée Céline Meslif. Parallèlement, Apportech investit pour développer un modèle de plateforme écoconçue, autonome en énergie et sans aucun impact environnemental.

MOTS-CLÉS

INNOVATION

INTERNATIONAL

POURSUIVEZ VOTRE LECTURE